



ANIMATEUR SPÉCIALISÉ – JARDIN COMMUNAUTAIRE

Service des loisirs | Concours 2022-10-EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

Sous la responsabilité du régisseur loisirs, la personne effectue des tâches variées d'horticulture et travaille principalement dans les jardins communautaires. La personne devra:

- Travailler auprès des jardiniers des 2 jardins communautaires.
- Observer, analyser les jardinets et donner des conseils horticoles en lien avec les problématiques qui pourraient survenir tout au long de la saison de jardinage. Intervenir dans les jardins, si nécessaire.
- Préparer et faire l'animation d'ateliers de sensibilisation sur divers thèmes liés au jardin et au jardinage.
- Effectuer la surveillance du site des jardins communautaires à la pépinière municipale et au Parc Filion.
- S'assurer du respect des règlements liés au programme de jardins communautaires de la ville de Boisbriand, par les participants/jardiniers.
- Faire les rappels et les avis auprès des jardiniers.
- Planifier, planter et entretenir les lots réservés à la ville de Boisbriand.
- Collaborer à l'entretien du matériel et des espaces communs du jardin (allées, remise, bâtiment communautaire, etc.).
- Travailler en collaboration avec l'équipe de la pépinière municipale et des divers Services municipaux.
- Rédiger un bilan de la saison et faire des recommandations pour la saison suivante.

Qualifications et compétences recherchées

- Étudier en horticulture, détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en horticulture et jardinerie ou toute autre formation pertinente à la fonction;
- Posséder de l'expérience en animation et en horticulture, un atout;
- Détenir un certificat en secourisme général avec RCR ou s'engager à le suivre avant le début de l'emploi.

Salaire, horaire et avantages

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur 2021, soit 16,69\$/heure. Des primes de fidélité s'offrent aux employés qui reviennent les années suivantes, de façon consécutive.

L'horaire de travail est réparti sur 4-5 jours pour un total entre 30 et 38 heures par semaine, les jours, soirs et fins de semaine en alternance. L'entrée en fonction est prévue le 29 avril 2022.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : www.boisbriand.ca/emploi et joindre son curriculum vitae dans les meilleurs délais.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au (450) 435-1954 poste 233. La Ville de Boisbriand souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.